

## Rencontre du conseil d'administration du mercredi 21 juin 2016 à Saint-Valérien

### PROCÈS VERBAL

#### 1. Bienvenue et présences

Étienne Bachand ouvre la rencontre et constate les présences

Étaient présents à la rencontre :

Mme Julie McDermott

MM Alain Lachapelle, Brice Boulangeot, Étienne Bachand, Patrick Morin, David Marsot

#### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Brice Boulangeot procède à la lecture de l'ordre du jour. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Étienne Bachand et appuyée par Julie McDermott en laissant l'item varia ouvert.

#### 3. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la rencontre du 18 mai 2016

Étienne Bachand procède à la lecture du procès-verbal du dernier conseil d'administration. L'adoption du procès-verbal est proposée par Étienne Bachand, appuyé par Alain Lachapelle.

#### 4. Compte-rendu Diane Leclerc

Le rapport d'activité de Diane Leclerc (en annexe) est lu par Diane et apporte une correction pour le Centre communautaire (CC); il n'y a pas de subvention Canada150 pour le matériel partagé. Quelques échanges sur son contenu ont lieu entre les administrateurs.

#### Fête au village (FAV):

Toutes les subventions ont été obtenues, pas de souci d'organisation.

Par la présente, la Corporation de développement de Saint-Valérien mandate Madame Hironelle Varady-Szabo afin de faire une demande de permis de réunion en leur nom pour l'activité de la Fête au Village qui aura lieu le 9-10 et 11 septembre 2016. Il est entendu que les profits générés par cette activité sont gérés par le comité organisateur du festival et ne serviront qu'à couvrir les frais de l'événement. Proposé par David Marsot, secondé par Patrick Morin. Adopté à l'unanimité.

#### Site web :

Une demande sera faite à la municipalité pour réserver une enveloppe afin d'avoir accès à un support technique de la part du prestataire durant l'année (il y a en ce moment des problèmes avec facebook)

#### Matériel partagé CC :

Pour la prochaine réunion la CDSTV doit réfléchir au matériel à acheter qui pourra être partagé avec tous les organismes dans le cadre de la subvention pour le centre communautaire provenant de la caisse populaire d'un montant de 25000\$. Il faut aussi ajouter la subvention du Fonds de développement rural (FDR) d'un montant de 10000\$

### Projet « module/école » :

Au sujet des modules de jeux de l'école, la corporation mettra à l'ordre du jour de la prochaine réunion (en août) le projet de financement via le FDR d'un ou plusieurs modules pour dépôt durant le mois de septembre

### Divers :

Diane propose que la CDSTV émette une facture à la municipalité pour l'accompagnement Habitation Durable ventilé de la façon suivante : 7,5h pour 2 dossiers et 3,5h pour l'accréditation niveau2 au taux de 20\$

Diane demande une résolution de la Corporation de développement pour désigner Etienne responsable de l'ensemble des protocoles du FDR

Il est proposé par Julie McDermott, et secondé par David Marsot que la Corporation de développement de St-Valérien désigne Etienne Bachand comme signataire du protocole de financement pour les frais de fonctionnement de l'organisme et l'ensemble des protocoles liés à projets financés par le fond de développement rural pour 2016-2017.

## **5. Finances**

Étienne Bachand présente les états financiers (en annexe).

## **6. Nouvelles de la municipalité**

- Le maire Robert Savoie, se joint à la rencontre afin de faire un certain arrimage des différents projets en cours et à venir :
  - Une première problématique est en lien avec une certaine confusion qui est perçue au niveau du rôle de chargé de projets pour plusieurs projets récemment déposés par Diane Leclerc (projets émanant de la corporation de développement, de la corporation des loisirs, école, etc.);
  - Le maire partage ses préoccupations quant à la surcharge de travail pour la directrice générale de la municipalité advenant tous les projets récemment déposés qui s'ajoutent à la charge de travail existante;
  - Il souhaite donc que la CDSTV définisse les résolutions du conseil municipal qui seraient requises pour la prochaine séance (juillet).
  - Les discussions portent sur les projets suivants :
    - Projet de construction du bâtiment de la patinoire : un comité formé d'un représentant de la municipalité, de la corpo des loisirs, et de la CDSTV sera mis sur pied. Son mandat sera de faire les suivis afin que les différentes étapes (plans et devis, etc.) soient réalisées afin que la construction puisse être lancée vers le mois de novembre.
    - Projet de la cour d'école : une entente devrait être signée entre la municipalité et l'école, pour que le conseil municipal prenne une résolution en juillet ou en août avant la fin du mandat de l'actuelle directrice.
    - Projet du *pomp track* : Le problème est lors de la construction de nouvelles infrastructures, il faut s'assurer de la conformité des installations et l'assurabilité. Une façon de procéder pourrait être de s'informer auprès de la directrice générale de la municipalité avant de déposer le projet afin de

vérifier s'il présente certaines problématiques (ex : assurabilité). Cela pourrait éviter des complications telles que rencontrées pour le *pomp track*.

## **7. Varia**

### **7.1. Projet *Pomp Track***

À propos de la demande *Aménagement de 2 modules de SkatePark mobiles et d'un sentier "PompTract" vélo multi-usage pour les jeunes (Aménagement parc jeunesse phase 3)* déposé à la CDSTV, les administrateurs ont eu un éclaircissement sur le montage financier : le montant est de 2000\$ pour la corporation des sports et loisirs, 500\$ pour la corporation de développement et 500\$ pour la municipalité en plus du montant de la subvention du FDR.

### **7.2. Comité de gestion du projet parc intergénérationnel**

Brice se propose comme la ressource de la CDSTV pour le comité sur la gestion du projet parc intergénérationnel.

## **8. Prochaine rencontre et levée de la réunion**

La prochaine réunion aura lieu le mardi 23 août à 19h30.

Étienne Bachand propose la levée de l'assemblée à 21h45.

**Rédigé par : Patrick Morin et Brice Boulangeot**